



Concept de sécurité pour les groupes cardio

Contenu

Le concept de sécurité pour les groupes cardio récapitule les critères d'admission à la participation au programme d'activité physique ainsi que les conditions cadres des activités du groupe.

L'état de santé et l'évolution de l'état de santé des membres du groupe cardio sont relevés au moment de l'admission dans le groupe. Il s'agit par là d'assurer que l'état physique, et plus particulièrement cardio-vasculaire, de la participante ou du participant lui permette de participer aux activités proposées au sein du groupe cardio.

Admission de participant-e-s et contrôle continu

Le programme d'activité physique est en principe ouvert à toutes les personnes ayant une histoire cardio-vasculaire, au statut post-infarctus du myocarde ou atteintes de multimorbidité, ainsi qu'aux patient-e-s atteint-e-s par exemple d'insuffisance cardiaque, d'affections pulmonaires, au statut post-attaque cérébrale légère, obèses, diabétiques, etc., pour autant que cela soit possible du point de vue organisationnel et que les conditions suivantes soient remplies:

1. La participante ou le participant a accompli avec profit une réadaptation ambulatoire ou stationnaire de phase II.
2. La participante ou le participant a fait remplir par sa/son médecin traitant la feuille de données personnelles que la Fondation Suisse de Cardiologie met à disposition. La/Le médecin confirme par sa signature que l'état clinique de la patiente ou du patient lui permet de participer aux activités du groupe cardio.
3. La feuille de données personnelles complétée, contenant les informations médicales nécessaires ainsi que les indications d'éventuels facteurs de risque cardio-vasculaires, est à la disposition de la/du thérapeute responsable.
4. La participante ou le participant soumet sa feuille de données à l'examen de sa/son médecin une fois par année ou selon concertation individuelle et remet la feuille, modifiée le cas échéant, à la/au responsable du groupe (la feuille doit être à nouveau datée et signée).

Conditions cadres pour les activités du groupe cardio

1. Toutes les activités proposées par le groupe cardio conformément à son programme sont vérifiées et suivies par la/le responsable du groupe.
2. La/Le responsable et les thérapeutes du groupe cardio sont toutes et tous familiarisé-e-s avec les concepts de sécurité et d'urgence du groupe. Elles/Ils justifient de leur formation valable en réanimation cardio-pulmonaire (Basic Life Support BLS) et défibrillation automatique externe DAE, reconnue par le Swiss Resuscitation Council SRC.



3. Les thérapeutes ont toujours sur eux la liste actuelle des noms et numéros de téléphone des participant-e-s ainsi que les numéros d'urgence et un téléphone portable et/ou satellite.
4. Les thérapeutes qui proposent des activités connaissent le contenu des feuilles de données personnelles de toutes les participantes et tous les participants.
5. Au début de l'activité, la/le thérapeute s'enquiert personnellement de l'état de santé actuel des participant-e-s.
6. Le groupe cardio dispose d'un défibrillateur automatique externe DAE. Celui-ci fait partie du matériel disponible lors de toutes les activités et est entretenu et contrôlé conformément au manuel d'utilisation. Toutes/Tous les thérapeutes sont formé-e-s à l'utilisation d'un DAE.
7. Équipement conseillé lors de toute activité du groupe cardio ayant lieu à l'extérieur des locaux du groupe:

Cardiothérapeutes

- Lors d'activités ayant lieu en dehors du réseau téléphonique (excursions en montagne, etc.), la/le thérapeute dispose d'une possibilité de communication mobile et d'une Powerbank (complètement chargée).
- Il est obligatoire d'emporter un défibrillateur automatique externe DAE.
- Les médicaments d'urgence sont emportés conformément aux recommandations de la/du médecin.
- De l'eau et un ravitaillement sont emportés le cas échéant.

Participant-e-s au groupe cardio

- Les participant-e-s portent des vêtements, chaussures, protection contre la pluie et le soleil adaptés aux conditions météorologiques (chapeau, lunettes de soleil).
- Elles/Ils emportent les médicaments dont elles/ils ont besoin personnellement, leur crème solaire et protection anti-insectes le cas échéant.

8. Le programme du groupe et ses offres, les lieux d'entraînement, le cas échéant les itinéraires, etc. sont connus de la/du médecin du groupe/de l'hôpital ou de la clinique responsable.
9. La validité du concept de sécurité est régulièrement vérifiée. Les noms et les coordonnées des personnes responsables sont mis à jour en continu.
10. La/Le responsable du groupe cardio s'assure que toute nouvelle/tout nouveau participant-e reçoit lors de son admission le concept d'urgence du groupe et le flyer «Agir correctement en cas d'arrêt cardio-circulatoire, d'infarctus du myocarde ou d'attaque cérébrale».

Approuvé en décembre 2019:

Swiss Working Group for Cardiovascular Prevention, Rehabilitation and Sports Cardiology SCPRS Swiss Cardio Therapists SCT



Personnes responsables

Responsable du groupe cardio

| | |
|-----------|----------|
| Prénom | Nom |
| Adresse | NPA/Loc. |
| Téléphone | E-mail |

Cardiothérapeute 1

| | |
|-----------|----------|
| Prénom | Nom |
| Adresse | NPA/Loc. |
| Téléphone | E-mail |

Cardiothérapeute 2

| | |
|-----------|----------|
| Prénom | Nom |
| Adresse | NPA/Loc. |
| Téléphone | E-mail |

Cardiothérapeute 3

| | |
|-----------|----------|
| Prénom | Nom |
| Adresse | NPA/Loc. |
| Téléphone | E-mail |

Médecin interlocuteur/interlocutrice du groupe

| | |
|-----------|----------|
| Prénom | Nom |
| Adresse | NPA/Loc. |
| Téléphone | E-mail |

Adresse du groupe

| | |
|---------|-----------|
| Adresse | NPA/Loc. |
| E-mail | Téléphone |